

Le front des Sans Domicile Fixe : une lutte s'organise !

« ... Le Front n'est ni une asbl, ni un mouvement. C'est une association temporaire de plusieurs petits groupes qui agissent localement. Nous avons démarré un peu par hasard, avec une action médiatisée qui s'est passée à Bruxelles en 1994¹.

A cette époque, des gens qui étaient à la rue ne pouvaient pas avoir leur minimex, simplement parce qu'ils n'avaient pas de domicile. Or la loi Onkelinx prévoyait que tout belge, sur le territoire de la Belgique, avait droit à un minimex et qu'avant la fin de l'année il n'y aurait plus personne à la rue... D'un autre côté, la loi prévoyait des dispositions pour réquisitionner des immeubles (inoccupés, ndlr) afin de les mettre à la disposition des sans domicile ».

La croisade des SDF

« Ces problèmes de « *pas d'adresse, pas de minimex* » étaient vécus durement aussi par des gens de Liège, de Charleroi, de Namur, de Wavre, de Tournai, de Mons. Et lorsqu'il y a eu cette action assez musclée, qui s'est faite à Bruxelles, ils ont dit : « *Si c'est comme ça, on reste devant le CPAS, on ne bouge pas tant qu'on n'a pas rencontré, quelqu'un* ».

Ça a été médiatisé, de sorte que plusieurs petits groupes, qui étaient déjà en réseau, sont venus voir à quelques-uns en disant : « *Tiens, qui êtes-vous ? Qu'est-ce que vous voulez ?... Bien zut ! Vous avez les mêmes difficultés que nous ! Est-ce que vous avez déjà vu le président du CPAS ?... Non ? Il ne veut pas vous recevoir ? Eh bien, on va vous donner un coup de main* ».

Trois-quatre jours après, effectivement, le réseau ayant fonctionné, ils sont venus d'un peu partout et, avec les médias présents, ils ont tenu une conférence de presse. A ce moment-là, le président du CPAS a été obligé de les recevoir. Les Compagnons du Partage ont dit : « *Mais ce n'est pas seulement devant le CPAS de Bruxelles-Ville qu'il faut aller, c'est aussi devant les 18 autres CPAS bruxellois* ». Ils sont donc partis, on appelait ça « La croisade des S.D.F. », devant les CPAS. Les deux revendications principales étaient la possibilité d'avoir un minimex pour quelqu'un qui n'a pas de domicile et la réquisition de maisons vides. »

L'union fait la force

« Du fait d'avoir fait une petite coalition, ils se sont dit : « *Ça vaut la peine de se retrouver !* », ce qu'on a fait plusieurs fois. La première fois, c'était à Charleroi, puis à Namur dans les locaux de l'association Lutte Solidarité Travail (L.S.T.). C'est là que nous avons élaboré en 5-6 réunions un cahier de revendications.

On a essayé de sérier les problèmes. Il y a des problèmes liés à l'accueil des CPAS, il y a des problèmes pendant l'aide des CPAS, et après. Ensuite, on a discuté des propositions : « *Il faudrait plus de personnes, il faudrait des locaux mieux adaptés, une meilleure information...* ». Plus tard, après avoir fait une conférence de presse, le Front a rencontré le ministre Santkin qui était le ministre de l'intégration sociale à l'époque. La première fois qu'ils nous ont vus, ils nous ont trouvé un petit peu... bizarres; mais la deuxième fois, quand ils ont vu le cahier de revendications, quand on a commencé à travailler ensemble, alors, ils se sont rendu compte que les administratifs qui avaient rédigé les articles de loi n'avaient jamais eu l'occasion de rencontrer des gens qui, eux, devaient « vivre » ces lois ! Je me souviens, le président qui était là disait : « *Mais c'est impossible, monsieur, que vous soyez sans carte d'identité...c'est interdit de confisquer une carte d'identité* ».

Là-dessus, trois ou quatre personnes qui étaient là ont raconté... Puis l'administratif a dit : « *Mais c'est vrai ! Vous avez raison ! Ah, zut alors, on n'avait jamais songé à cela !* ». C'est là que nous avons vu que l'union fait la force, en se mettant à plusieurs et en travaillant des dossiers. C'est ainsi que cela a commencé. »

« La stratégie a été que chaque petite organisation est totalement indépendante et libre de ses mouvements, mais lorsque quelqu'un sur place fait quelque chose, alors les autres viennent à la rescousse. C'est ça le principe. C'est comme ça que les Compagnons du Partage ont décidé eux-mêmes, contre notre avis, parce qu'on leur avait dit : « *Mais c'est trop grand etc...* ». « *Non ! Rien à faire ! On y va !* ». Ils voulaient prendre le Château de la Solitude, et là, on a réfléchi avec eux, on a mis au point toute une tactique, des heures et des heures pour savoir comment faire... Et il y a plus d'idées dans beaucoup de têtes évidemment ! De sorte

*Une interview
de Jean
Peeters par
Anne-Marie
Raison
(première
partie);
Front SDF, rue
D'Aerschot
56, 1030
Bruxelles;
tél : 02-
218.60.09;
fax : 02-
218.20.97*

*1. Voir
« Solidarités en
mouvement »
n°13,
novembre-
décembre 94 :
« Sitting devant
les CPAS des
19 communes »*

ACTIONS

que c'est comme ça que ça a réussi. »

« En plus, il y avait les groupes d'action Droit au logement, Solidarités Nouvelles, LST, qui sont des groupes plus ou moins connus localement et donc, comme ils étaient là avec leur drapeau, ça a fait en sorte que le pouvoir public, ici à Bruxelles, n'a pas rejeté directement.

Ensuite, ça a été les flamands tout d'un coup : quelques-uns étaient venus au Château de la Solitude, mais ils n'avaient rien dit. Un mois après, ils téléphonent en disant : « *Hop! Nous on est dedans, on vient de squatter, d'auto-réquisitionner un bâtiment* ». Le lendemain : conférence de presse là-bas, et, grâce à leur sérieux et à la solidarité qui dépassait la ville d'Anvers, ils sont restés dedans. De ce fait, c'est devenu national et nous avons donc plus de poids. »

La réquisition forcée d'immeubles inscrite dans la loi : une première en Belgique !

« Le Front continue à se voir, car il ne suffit pas de revendiquer, de crier, il faut faire des propositions très concrètes. Il a fallu 2 à 3 ans pour finalement se trouver, découvrir un chemin : on s'est faufilé à travers le Centre pour l'Égalité des Chances. Ça a tout changé.

Parce que c'est un organisme qui dépend du premier ministre et qui a donc la possibilité de rencontrer des ministres, des administratifs, mais en même temps, ils sont libres de nous rencontrer. Ils ont servi d'interface. Nous sommes arrivés avec notre cahier de revendications et alors qu'on s'attendait à voir des oppositions, c'est le contraire ! « *Ce que vous dites-là, il y en a d'autres qui le disent ! On va essayer de voir ce qu'il y a moyen de faire légalement...* ». En réunion avec les gens du Centre, ils nous ont aidé à élaborer des propositions. C'est comme ça que le Front, qui au début était surtout une aide à des actions locales, est devenu en plus un moyen de pression pour obtenir des amendements aux lois. Mais il faut tout de même retourner localement car les lois sont mal appliquées. »

« Après plusieurs manifestations, on a obtenu l'adresse de référence au CPAS, qui permet donc que des chômeurs, des pensionnés, des handicapés, veufs, tous les bénéficiaires d'allocations sociales puissent recevoir leurs

allocations grâce à l'adresse de référence au CPAS. Mais la lutte continue parce que localement beaucoup de CPAS ne savent même pas que cela existe.

Aujourd'hui tous les groupes continuent à fonctionner localement, mais, comme notre objectif principal, qui était la législation pour l'adresse de référence (on s'est bagarrés trois à quatre ans là-dessus), est plus ou moins atteint, maintenant la priorité est de faire changer la loi et les pratiques sur la réquisition d'immeubles.

Là, il y a eu des actions à Liège, à Antoing, avec des résidents de camping, à Philippeville... Et grâce, en partie, je crois, au soutien du Centre pour l'Égalité des Chances, le dialogue positif s'est établi, de sorte que les jeunes, à Liège, squattent toujours et, à Philippeville, le bourgmestre, avec l'aide de Taminiaux, ministre wallon de l'action sociale, a ordonné la réquisition forcée de trois maisons. Cela s'est élaboré sur le terrain, en discutant, en proposant... Et finalement Taminiaux l'a mis dans la loi. (Dans le nouveau code wallon du logement, qui est actuellement examiné par le Conseil d'État). Pratiquement, ce sera publié d'ici peu avec les arrêtés ministériels d'application. »



« C'est une première en Belgique puisque la loi Onkelinx était absolument inapplicable !... Je me souviens qu'à l'époque, on avait participé à des congrès avec des profs d'université, des avocats et ils nous avaient démontré que la loi était inapplicable. C'est grâce à l'action conjuguée à la fois d'administratifs, d'hommes politiques et de gens à la rue qu'ils sont arrivés finalement à avoir quelque chose, au niveau

de la Wallonie. Mais ce n'est pas encore gagné : la voie légale est ouverte, mais ce qu'il faut c'est que des personnes en difficulté sociale puissent s'organiser pour pouvoir demander la réquisition forcée. »

Un changement des mentalités : mieux s'enseigner l'un l'autre

« Un des premiers résultats visibles, c'est que des gens, qui étaient parfois à la rue et pris par l'alcool, se soient rendu compte qu'ils étaient plus malins que le président des CPAS de Bruxelles, qu'ils connaissaient mieux la loi que un tel ou un tel, qu'ils étaient capables de discuter d'homme à homme avec des gens soi-disant de haut niveau, et que, en se mettant à trois ou quatre ensemble, ils réussissaient à faire bouger des choses. Ça a été pour eux une révélation formidable, très positive pour l'image d'eux-mêmes ».

« Nous avons organisé l'année passée, pour la première fois, une rencontre à Sivry, un week-end, avec un autre groupe spécialisé dans les actions de camping. On s'est retrouvés simplement entre nous, avec femmes et enfants, c'était à la fois vacances, retrouvailles et travail sérieux. On s'est communiqué l'un l'autre ce qui nous faisait plaisir, ce qu'on avait découvert, tout le positif qu'on avait découvert dans la lutte, toutes les souffrances, les échecs. On a mis ensemble pourquoï on s'est cassé la gueule ici ou là et préparé un message à faire passer à la société civile : profs d'université, journalistes, avocats, président de la Cour du travail, etc... »

« Le fait d'avoir travaillé trois jours entre nous, on a toujours, grâce au Centre (pour l'égalité des Chances, ndlr), invité une quinzaine de personnalités du monde social à qui on a donné

un message le dimanche après-midi. Suite à cela, l'Université d'Anvers, l'UFSIA, est entrée en dialogue avec le groupe local pour organiser 10 sessions de 2h où d'un côté il y a des profs, et de l'autre côté, des gens en difficulté sociale, pour mieux s'enseigner l'un l'autre. Du côté de Liège, le Doyen de la Faculté de Droit a encore été plus loin puisqu'il a organisé une cellule permanente « Droit et pauvreté », où se trouvent des assistants sociaux, avocats, juges (dont le président du Tribunal du travail), profs de droit et animateurs de rue, organisations de terrain, etc... Là, il y a tout un travail de recherche qui se fait pour que, nous autres, nous puissions mieux comprendre la loi et qu'eux puissent mieux comprendre les difficultés liées à l'application de la loi ».

« Je crois que c'est extraordinaire, mais si le Front en est arrivé là, je crois que c'est à 80% grâce à la présence, à l'intérieur du groupe, de l'une ou l'autre personne de référence. Il y a Jean-Claude qui est à Verviers qui, je pense, est informaticien de formation mais qui est au chômage, qui a vécu des choses très dures dans sa vie et qui met toute sa tête à travailler, à discuter, qui est présent là où il le faut; à Charleroi, Paul Trigalet, qui a été syndicaliste, il a eu toute une formation, il y a trente ans de ça, des cours, des sessions de formations syndicalistes, et toute la technique, les stratégies qu'il a étudiées il y a trente ans, il les a toujours mises dans les actions de logement... C'est un peu cette stratégie là : localement des actions d'entraide, d'écoute. Au lieu de faire des choses pour aider les gens, « simplement » provoquer des lieux où ils se disent eux, entre eux, leurs problèmes, et de là ils arrivent eux-mêmes à trouver des actions à faire ».

Vous retrouverez Jean Peeters et le Front SDF dans le prochain numéro du journal.

BIENS ET SERVICES SOLIDAIRES

Répertoire Wallonie/Bxl et Nord-Pas-de-Calais, publié par la Fondation Roi Baudouin.

Premier répertoire (réalisé en collaboration avec la Febecoop, le Giepp, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Syneco) : biens et services proposés par les entreprises d'économie sociale, qui privilégient le service rendu par rapport au profit dégagé, et intègrent la dimension sociale dans la vie économique.

Se présentant comme les "pages jaunes", axé sur le produit, le répertoire se veut un outil pour consommer solidaire.

Pour obtenir un exemplaire gratuit : tél.: 070-23.37.28. Rens.: Paul Maréchal (Fond. Roi Baudouin), rue Brederode 21 à 1000 Bxl. Tél.: 02-549.02.39 et fax : 02-549.03.13.
E-mail : <marechal.p@kbs-frb.be>. Web-site : <<http://www.kbs-frb.be>>